VOL. LII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 30 MAI 1923 No. 27

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

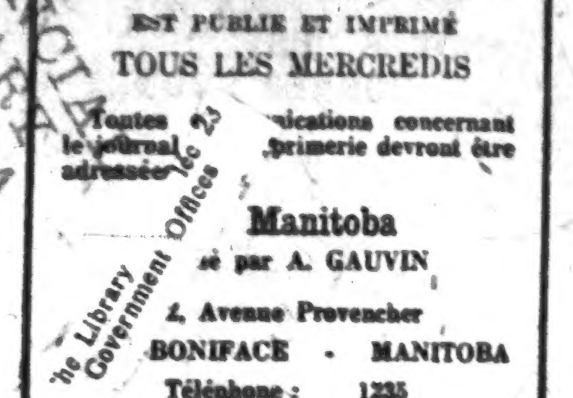
Tarif des Annonces
Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ...... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.



LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes ... nications concernant le journal ... primerie devront être adressées ...

Manitoba
... sé par A. GAUVIN
2, Avenue Provencher
... BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

IMPOTS

A la dernière session de la législature Manitobaine, Mr Bernier député de St-Boniface, de concert avec les députés ouvriers, conservateurs et libéraux a fait des instances auprès du trésorier du gouvernement Bracken pour fixer l'exemption sur tout enfant à cinqcents dollars.

Au comité d'abord la proposition de Mr Bernier, secondée par les députés ouvriers, conservateurs et libéraux a été battue par le vote des députés fermiers sous la direction de messieurs Black et Bracken.

En chambre ensuite, la proposition faite de nouveau par le chef ouvrier et secondée encore par les mêmes députés a été de nouveau défaite par le gouvernement et ses amis.

A en juger par le silence discret de la presse Manitobaine, nous avons été portés à croire que cette question n'avait aucun intérêt pour la population du Manitoba et nous avons nous-mêmes gardé le silence.

Il arrive toutefois qu'une proposition semblable est faite au parlement d'Ottawa par Mr Archambault, député de chambly.

Tous les journaux de la Province de Québec mentionnent le cas et faut des commentaires sérieux sur cette question de tout premier ordre.

Il faut croire que là bas--autre atmosphère sans doute--l'on considère que cette question est d'une importance majeure pour la vie du peuple et l'organisme social.

Dans les circonstances nous nous croyons justifiables d'attirer l'attention de nos compatriotes sur cet incident du travail parlementaire de nos représentants.

Malgré les arguments apportés à l'appui de leur proposition les députés mentionés plus haut se sont butés à l'entêtement des maîtres du pouvoir et l'exemption à été fixée à trois cents dollars comme le voulait le trésorier Provincial et le gouvernement.

* * *

Tandis que nous sommes sur ce point, il nous sera peut-être aussi permis de rappeler que le gouvernement Bracken, toujours en quête de revenus par augmentation d'impots a doublé la taxe sur les licenses de mariage.

Encore sur ce point plusieurs députés oppositionnistes ont protesté vigoureusement; non pas autant peut-être parce que cette augmentation sera de nature a empêcher bien des mariages, mais surtout à cause du principe enjeu

D'autres sources de revenus ont été indiquées au gouvernement s'est montré entêté et n'a pas voulu céder son vernement s'est montré entêté et n'a pas voulu séder son point, aussi quand M. Bernier a fait la motio nen chambre sur la deuxième lecture pour, la réduction de cet impot, la masse inerte du gouvernement l'a de nouveau écrasée par la seule lourdeur de son poids.

Ramenée de nouveau en troisième lecture par un député ouvrier la motion a été une deuxième fois étouffée sous le cri qu'il fallait de l'argent.

* * *

Une autre tentative faite sous l'impulsion de la même pensée et du même sentiment, par Mr Dixon, le chef ouvrier, a reçu le même sort que les précédentes.

Mr Dixon voulait pracer dans la colonne des exemptions le montant déboursé pour prescriptions, frais de docteur et de médecine par tout parent au salaire annuel de $300.00 ou moins, pour tout enfant malade.

Le principe était bon et encourageant.

Peut-on faire trop pour la protection de l'enfant?

Combien de pauvres parents se voient grevés toute leur vie par des dettes encourues dans la lutte pour la conservation de la santé de leurs enfants, les futurs citoyens du pays?

Ne serait-il pas juste de la part de l'état de reconnaitre le dévouement de ces parents, au moins par l'exemption d'une taxe sur ce montant?

Pour le gouvernement c'est si peu, pour le père de famille cela peut vouloir dire beaucoup.

Il nous semble que les longues phrases sont ici inutiles pour faire comprendre à tout contribuable bien pensant toute l'importance et tout le mérite du point soulevé.

Comme les autres motions, celle-là a été aussi jetée par dessus bord.

Que voulez-vous, l'ogre gouvernemental avait besoin d'argent.

DOLLARD

L'anniversaire de la mort de Dollard et de ses seize compagnons a été célébrée dignement par la population de St-Boniface.

Le matin à la grande messe plus de quinze cents enfants se réunissaient sous les voutes de la cathédrale et agenouillés aux pieds des autels ils adressaient une fervente et bonne prière au Dieu Tout-Puissant pour faire descendre la faveur Divine sur le peuple canadien et pour faire entrer dans le coeur de toute notre jeunesse le vaillant héroisme le patriotisme ardent et la franche et simple piété qui brulaient si vivement dans l'âme de Dollard et ses braves compagnons.

Après la messe ces enfants allaient présenter leurs hommages à Monseigneur l'archevêque de St-Boniface qui leur donna sa paternelle bénédiction et les exhorta à toujours marcher ferme dans la voie droite du devoir et de l'honneur.

Le soir il y eut dans la salle academique du Collège de St-Boniface, une conférence superbe sur Dollard des Ormeaux, par le Rev père Longpré, s.j.

L'auditoire choisi gouta ce soir là à un régal littéraire de haute éloquence.

Le conférencier fit un resumé clair et précis de l'histoire canadienne-française et à la lumière du passé il éclaira d'un brillant rayon la route à suivre dans le présent et l'avenir si nous voulons être dignes de nos prédécesseurs.

Le conférencier fut présenté à l'auditoire par Mr F. X. Lavoie, président de l'Union Canadienne et Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque le remercia en terme délicats au nom de tous les auditeurs.

Nous donnons le programme en entier, programme qui a été exécuté avec une grande perfection.

PROGRAMME

Ouverture—Solo de piano .... M. F. Staes
Presentation du conférencier par le president de l'Union Canadienne.
Conférence sur Dollard des Ormeaux
Révérend Père Guillaume Longpré S.J.
Solo de cornet .... Emile Bernier
Au piano: Melle Bertha Bernier
"A LA DOLLARD"
Pour notre langue .... Bernard Goulet
Les voix de Jeanne .... Louis Béliveau
Le français de Roland .... David Joyal
Aux défenseurs de notre langue .... Armand Laflèche
Chant patriotique a Dollard .... "Jusqu'au bout"
Georges Bétournay
Le sacrifice de Dollard
"Scène dramatique"
Monsieur de Maisonneuve, gouverneur de Ville Marie .... J. B. Lanctot
Adam Dollard des Ormeaux .... Emile Couture
Belestre; aide de camp de M. de Maisonneuve .... Charland Prud'homme
Pierre, frère de Dollard .... Réné Mager
Juillet, ami de Dollard .... Auguste Lemay
Crusson compagnon de Dollard .... Riland Trudeau
Augier, compagnon de Dollard .... Jean Mager
Chant patriotique a Dollard
sous la direction de M. S. Hélie
Allocution de Monseigneur L'archevêque.
O Canada .... Piano

L'AUTRICHE DOIT SON SALUT A UN PRETRE

Mgr Seipel, chef du gouvernement de Vienne sait vaincre mille difficultés pour assurer la restauration de son pays.— Résultat étonnant

UNE BAGUETTE MAGIQUE

New-York, 25—"L'Autriche n'est plus la mendiante de l'Europe. Ce qui reste du fier empire autrichien est revenu une unité économique qui se soutient par ses propres forces. Vienne reprend son aspect normal. Ce changement ne peut vraiment qu'être attribué à la baguette magique de la Société des nations. En septembre dernier, lorsqu'elle signa le protocole de Genève, l'Autriche marchaitaussi rapidement que possible vers une catastrophe. Mais, aujourd'hui, l'Autriche respire; car, menacée de la ruine et de la dissolution, elle a fini par accepter l'inévitable en décidant de recourir aux moyens de restauration que la Société des nations offrait. Les critiques n'ont pas manqué Ainsi, pendant un certain temps, les Allemands ont manifesté une grande colère et ont accusé les Autrichiens de "ramper devant le système établi par l'ennemi". Ils ont même appelé l'Autriche une "île teutonne" qui refusait de partager la détresse des autres membres du peuple teuton. Après l'invasion de la Rhur, les Allemands se sont montrés plus violent et ont déclaré que les Autrichiens trahissaient leur race et traitaient avec l'ennemi."

C'est ainsi que s'exprimait, ces jours derniers, M. Arno Dosch-Fleurot, cerrespondant du "World", à Vienne.

ROLE D'UN PRELAT

Ce correspondane ajoutait: "Les Autrichiens ont du vaincre leur fierté pour en venir à la décision qu'ils ont prise. Mgr Seipel, chancelier d'Autriche, a eu le courage d'un prêtre en s'adressant à la Société des nations. Avant de faire cette démarche, il essaya, cependant, toutes les autres ressources qui se présentaient. Quand, l'été dernier il contata que les finances autrichiennes étaient dans un état qui menaçait son pays du sort des Russes, il admit ce que personne n'avait consenti à admettre, c'est-à-dire que l'Autriche ne pouvait pas être restaurée économiquement sans l'aide étrangère. Il entreprit une tournée. Il alla d'abord à Prague et demanda aux Tchèques ce qu'ils pouvaient faire. Les Tchèques déclarèrent qu'ils pourraient prêter de l'argent. Mgr Seipel répondit que c'était très bien, mais qu'il voulait la réciprocité. Il rappela que la Tchéco-Slovaquie était remplie d'industries autrichiennes. Les Tchèques ripostèrent qu'ils avaient leurs propres ennuis nationaux et qu'ils avaient à s'occuper d'eux-mêmes.

VISITE A BERLIN

Mgr Seipel continua sa route et se rendit à Berlin où il demanda au chancelier Wirth ce qu'il pouvait faire Wirth affirma que les Allemands voulaient bien faire pour les Autrichiens tout ce qu'ils pourraient faire pour eux-mêmes. Si l'Autriche liait son sort à celui de l'Allemagne, se joignait à la même union douanière et partageait les mêmes fardeaux, elle serait encore capable de gagner la liberté. Mgr Seipel ne trouva pas acceptable de telles propositions; car les Autrichiens désiraient conserver une complète indépendance. Il ne dirigea donc vers Vérone.

PLANCHE DE SALUT

Les Italiens apprirent à Mgr Seipel qu'ils sauveraient l'Autriche, à la condition que l'Italie fut assurée du contrôle complet sur la destinée économique de l'Autriche. En d'autres mots, c'était demander à l'Autriche de devenir la vassale économique de l'Italie. Mgr Siepel ne pouvait pas être satisfait d'une telle proposition.

Antérieurement, la Grande-Bretagne, la France et les Tchèques avaient prêté de l'argent à l'Autriche et ces puissances avaient agi ainsi en s'appuyant sur la Société des nations. Le chemin conduisant de Vienne à Genève était déjà indiqué. Mais avant de s'adresser à Genève Mgr Seipel devait épuiser toutes les autres ressources. Lorsqu'il s'aperçut que tous les peuples faicaient passer leurs intérêts avant toutes choses, il tourna ses regards vers la Société des nations. Mgr Seipel apprit immédiatement que la Société des nations ne pouvait aider que ceux qui voulaient s'aider eux-mêmes. Elle avait une baguette magique pour ceux qui voulaient s'aider. Mgr Seipel ne laissa pas fléchir son courage et le protocole de Genève fut signé. C'était assurer le relèvement de l'Autriche."

LE PATRIOTISME SEUL ENGAGE M. POINCARE A CONSERVER SON POSTE DE PREMIER MINISTRE

La démission sensationnelle du gouvernement de France n'est pas maintenue, grâce au prestige et au tact du président Millerand

VOTE DE CONFIANCE VOULU

Paris, 25.—Le président du conseil des ministres, M. Raymond Poincaré, a décidé de demander que le Sénat et la Chambre des députés lui donnent un vote de confiance sur sa politique à l'égard des communistes. C'est le résultat du refus du sénat de siéger comme Haute Cour pour juger les communistes. Après l'une des nuits les plus émotionnantes qui aient marqué l'histoire politique de la France, M. Poincaré a convoqué, cematin, les membres de son cabinet pour discuter la situation. M. Poincaré était encore extrêmement irrité, ce matin. S'il a consenti à rester au pouvoir, c'est parce que le président de la République a fait appel à son patriotisme et qu'il comprend l'Allemagne à maintenir l'attitude qu'il a prise dans la région de la Ruhr.

Si le vote de confiance ne lui assure pas une parfaite satisfaction, M. Poincaré offrira de nouveau sa démission sans consentir à la retirer.

Aucune nouvel incident extraordinaire n'est attendu, pour le moment du moins, et c'est ce qu'indique l'intention de M. Millerand de visiter l'Alsace, ce soir, comme il le devait faire. On ne peut pas croire facilement que M. Millerand s'éloignerait de Paris, s'il y avait une crise.

La mojorité des journaux de Paris ont blâmé aujourd'hui, le sénat et applaudi M. Poincaré. Les communistes se réjouissent. Marcel Cachin et d'autres communistes sont accusés d'avoir conspiré contre le gouvernement pour arrêter la marche des Français, dans la Rhur. Puisque le sénat français refuse de juger Marcel Cachin, il est probable que le procès se déroulera devant la Cour d'assises.

DENOUEMENT RAPIDE

Paris, 25.—La crise ministerielle d'hier a pris fin aussi rapidement qu'elle avait surgi. Elle a duré une demiheure.

Redoutant les conséquences de son refus de faire le procès des communistes, le Sénat profitera de la première occasion pour approuver sans réserve la politique générale de M. Poincaré. Le président du Conseil des ministres insistera, de son côté, pour que dans cette approbation soit comprise son action pour réprimer les agissements des communistes.

Marcel Cachin et les autre citoyens accusés d'avoir commis des actes illégaux contre l'Etat comparaîtront devant la Cour d'assises dès que le magistrat aura fini de préparé la cause.

UNE FORTE ATTITUDE

La position de M. Poincaré n'a pas été ébranlée. Le Sénat, et la Chambre des députés aussi, probablement, lui donneront sans doute un autre vote de confiance. Le personnage dont le prestige s'est le plus rehaussé par cette crise, c'est le président Millerand, qui est renommé pour son flair et qui a fort bien su triompher de l'incident. Il a fait savoir à M. Poincaré que, si le président du Conseil des ministres, persistait à vouloir d'missionner, le président userait d'une prérogative à laquelle il a rarement

(A suivre en page 4.)

MARIEZ VOS ENFANTS

Parmi tous les problèmes que pose le relèvement de la Patrie, le plus agoissant est celui de la denatalité; il domine tous les autres et est indiscutablement lié à la vie de la Nation.

Peuplée, la France sera riche, prospère et respectée; mais au contraire, si sa natalité reste inférieure, elle ne pourra maintenir sa place parmi les grandes nations, quels que puissent être les efforts de ses enfants devenus trop peu nombreux.

Cela, c'est le point de vue national.

Il y en a d'autres: au point de vue fiscal, limiter le nombre des enfants. C'est la charge de l'impôt qui porte sur un nombre plus réduit de citoyens et qui devient chaque jours d'autant plus écrasant, que l'Allemagne ne tient pas ses engagements pris solennellement à Versailles.

Dans le domaine économique la lutte a repris au moment même où, suivant le mot historique. "*le feu sur toute la ligne du front*" c'est-à-dire dès l'armistice nous avons en face de nous la concurrence mondiale: nos ennemis dabord, nos Alliés ensuite.

En affaires, pas de sentiments cela est vrai et nous avons tout le loisir de nous en appercevoir et ce n'est pas le moyen de se maintenir sur les marchés du Monde que de s'y présenter avec une population réduite.

Quel remède proposer à cette situation?

Les uns le demandent à l'Etat, les autres à la morale, et sans doute faut-il avouer que les résultats d'ensemble ne laissent pas d'être encore très insuffisants.

Pratiquement, c'est du point de vue pécuniaire et privé qu'il faut examiner la question.

Parmi les moyens mis en oeuvre par l'initiative privée, l'un d'eux a fait ses preuves: *l'assurance Nuptalité.*

Il y a 14 ans qu'une société "l'avenir familial", à Paris, créa cette nouvelle branche dassurance, qui a résolu le problème en garantissant aux jeunes mariés des facilités dentrée en ménage. L'avenir familial apporte une certitude de plus grande joie à la naissance des enfants, parce que chaque naisance s'accompagne de sécurité matérielle.

Constitution et consolidation de la famille: *cette voie est la bonne.*

Remplacer les charges du mariage et de la naissance par des avantages lucratifs est une idée heureuse. Qu'un père de famille sache que l'avenir de ses enfants est assuré, il ne dépend que de lui qu'il le soit, le problème sera le plus souvent résolu.

Les charges de la famille cessant d'être un sujet d'hésitation, il ne reste plus que les responsabilités; et ces responsabilités, la Race française qui a surmonté victorieusement la plus effroyable des guerres, saura les regarder en face.

L'Etat lui-même a indiqué la voie, par la loi du 26 mai 1921 qui est la charte de l'assurance "*Nuptialité-Natalité*".

Une France nouvelle peut et doit sortir de là.

Lucien Heirgeait

Dimanche prochain la procession de la fête Dieu, le parcours de la procession sera par la rue Taché à l'hopital de l'hopital sur la rue Victoria de la rue Victoria à la rue Ritchot de la Rue Ritchot par la rue Cathédrale à l'église.

Au de la de 1000 personnes se sont faite inscrires sur la liste provinciale pour avoir droit de vote au mois de juin prochain.

M. l'abbé Auguste Bernier, curé de Beaumont, Alberta, était la semaine dernière en visite chez sa mère Mde J. A. Bernier. Il est retourné chez lui, lundi dernier accompagné de sa mère qui lui rendra une visite de quelques semaines.

CONGRES DES BONNES ROUTES

Une discussion tout à fait nouvelle des problèmes de la construction des bonnes routes va être amenés devant les délégués au dixième congrès annuel de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, à Hamilton, les 11, 12, 13 et 14 juin, alors qu'une conférence sera donnée sur la nécessité ou le besoin d'hommes ayant subi un entrainement tout spécial dans la construction des routes modernes. C'est là un sujet qui ne manquera probablement pas de soulever une discussion assez vive entre ceux qui le lancent et ceux qui ont été, jusqu'ici, en charge des travaux de construction, parce que l'on semble, par le fait même, vouloir insinuer que, si les routes et boulevards construits n'ont pas donné tous les résultats attendus, c'est qu'ils ont été faits sous la direction d'hommes qui n'avaient pas la compétence voulue. Pour l'observateur attentif, ilest évident que nombre de routes, construites à grands frais, depuis quelques années, commençant déjà à se détériorer bien que l'on n'ait pas encore fini de les payer. Ces routes n'ont pas pu supporter l'immense friction du traffic moderne. Cela indique clairement que l'on a encore beaucoup à faire pour arriver à la perfection dans le choix des types et des materiaux pour la construction de notre voirie. Il y a certainement quelque chose qui échappe à ceux qui sont en charge de la construction actuelle. Il est évident que l'on doit accorder une sérieuse considération à une question aussi importante et, si l'association doit accomplir l'oeuvre qu'elle se propose, et aider au développement de la voirie, il lui faut nécessairement entreprendre aussi le côté éducationnel. C'est ce qui a amené la décision des directions actuels d'avoir, au prochain congrès, une discussion semblable

L'amélioration de nos routes a été entreprise si promptement qu'il n'est aucunement surprenant qu'au début, on ait ainsi manqué d'hommes particulièrement entraînés pour cette construction difficile; les ingénieurs experts pour ce genre de travail manquaient également. Maintes autorités ont, comme aviseurs, des ingénieurs de chemins de fer dont les connaissances ne sauraient être discutées, mais, les problèmes des chemins de fer ne sont pas les mêmes que ceux de la voirie. L'égouttement et le nivellement peuvent être à peu près semblables; ce sont certainement là deux items très importants mais, les problèmes de la fondation et du matériel, et, avant tout, le problème de la surface sont de ceux que les ingénieurs de chemins de fer ne sauraient connaitre à fond. Seuls les hommes spécialement entrainés dans ce genre de travail peuvent en faire un succès, naturellement, il faut payer pour obtenir l'expérience voulue et c'est ce qui est arrivé.

Aux Etats-Unis, des millions de piastres ont été gaspillé, si l'on peut se servir du terme, pour obtenir l'experience dans la construction des routes, mais, maintenant, il n'y a pas de raison pour que le Canada soit forcé de faire la même chose. L'experience acquise aux Etats-Unis peut et doit nous servir. C'est un sujet que l'on discutera longuement, au prochain congrès et qui ne manquera certainement pas de soulever un intérêt des plus vifs. Tous les gouvernements provinciaux s'intéressent vivement au prochain congrès comme à la conférence interprovinciale des autorites qui doit avoir lieu pendant la tenue du congrès de 1923. Tout récemment, M. S. L. Squire a terminé un voyage qu'il fit dans les provinces de l'Ouest où il a pu constater que les provinces de cette partie du pays apprécient hautement le travail accompli par l'association. L'extension accordée par le gouvernement fédéral pour permettre aux provinces de profiter des octrois fédéraux des bonnes routes suscite un nouvel intérêt. Il est aussi grandement question d'obtenir plus d'aide de la part du Dominion. M. Squire est actuellement dans les Provinces Maritimes, occupé à organiser l'une des plus nombreuses délégations qui aient encore assisté à un congrès du genre en Canada. M. Geo. A. McNamee, le secrétaire-trésorier du congrès, s'occupe aussi activement des détails d'organisation.

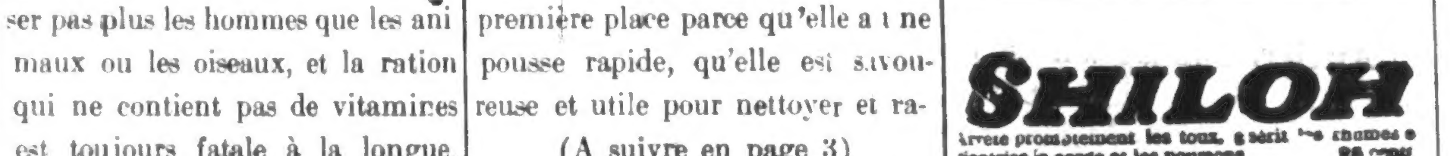
LE BESOIN DE VERDURE

(Notes des fermes expérimentales)

La verdure, sous une forme ou sous une autre, est essentielle pour les volailles. Une ration donnée aux volailles, que ce soit des jeunes poussins, des sujets élevés ou des poules adultes, ne saurait être bien équilibrée si elle ne contient pas de verdure. La tendance moderne est de donner une ration assez étroite, contenant de la protéine sous une forme hautement concentrée. On le fait surtout pour les poules tenues renfermées et nourries abondamment en vue de la ponte, comme le sont beaucoup des poules sur nos fermes canadiennes pendant au moins cinq mois, de l'année. Ce système présente des dangers que l'on peut éviter en grande partie en donnant une quantité généreuse de verdure qui ajoute le volume et la variété nécessaires à la raison, tout en remplaçant une certaine quantité de grain. La verdure est utile, non seulement à cause de sa succulence qui la fait rechercher des volailles, mais aussi parce qu'elle contient des matières minérales et notamment des éléments nutritifs nécessaires pour maintenir la vie, stimuler la croissance et assurer la production. Au premier rang de ces éléments viennent les vitamines, dont personne ne peut se passer pas plus les hommes que les animaux ou les oiseaux, et la ration qui ne contient pas de vitamines est toujours fatale à la longue. Tous les éleveurs devraient donc faire une provision d'une bonne quantité de verdure sous une forme quelconque et ils feront bien de s'y mettre sans délai, surtout cette année où le printemps a été si en retard. La verdure est de deux espèces, il y a celle qui est destinée à la consommation immédiate et celle qui est conservée pour l'hiver. Cependant certaines variétés sont cultivées pour deux objets et ceci s'applique spécialement aux graminées fourragères et aux légumineuses.

Parmi les fourrages verts, qui doivent être employés dès qu'ils sont cultivés, la navette vient en première place parce qu'elle a une pousse rapide, qu'elle est savoureuse et utile pour nettoyer et ra-

(A suivre en page 3)



LES LENDEMAINS DES DEUX GUERRES

Quand la Prusse, eut gagné, contre la France, la guerre de 1870-71 son premier soin fut d'annexer l'Alsace te la Lorraine, en dépit du voeu unanime, et affirmé avec une force aussi constante qu'émouvante, de ses habitants.

Quand les Alliés eurent gagné, contre l'Allemagne, la guerre de 1914-1918, le premier soin de la France fut de délivrer l'Alsace-Lorraine du joug qui pesait sur elle depuis près d'un demi-siècle. Quant à annexer la moindre parcelle du territoire allemand, elle ne le voulut pas.

L'Allemagne victorieuse en 1871 avait taillé dans la chair vive de la nation vaincue.

La France victorieuse en 1918 se contenta de reprendre son bien volé: elle respecta le territoire d'un ennemi qui, cinquante années auparavant en Alsace-Lorraine, comme au cours des quatre années de la guerre dans le Nord, avait si peu respecté le sien.

Cette différence d'attitudes ne juge-t-elle pas deux nations, deux politiques, deux civilisations?

Mais de récentes révélations dans la presse française, témoignent du scrupule avec lequel le gouvernement de M. Clémenceau tint toujours à respecter le voeu des populations allemandes en territoire occupé.

Un mouvement séparatiste ayant pris spontanément naissance en Rhémanie, dont le Dr. Dorton était le chef. M. Clémenceau, alors président du Conseil, n'hésita pas à rappeler à l'autorité militaire française qu'elle devait demeurer, à cet égard, strictement neutre et simple spectatrice, qu'il ne lui appartenait en aucune manière, de prendre position pour ou contre un tel mouvement.

Que l'on compare cette réserve aux intrigues que multiplia Bismark, après la guerre 1870-71, pour essayer de peser jusque sur la palitique intérieure française, n'hésitant même pas à menacer certain jour la France catholique à cause de ses manifestations de fidélité au Saint-Siège.

Qu'on en soit donc bien convaincu: la France ne poursuit aucune fin impérialiste ou annexionniste. Elle n'est dans la Rhémanie comme dans la Rhur que pour y attendre les garanties de réparations et de sécurité qu'il lui faut et qu'on lui doit. Qu'elle les obtienne enfin, et on la verra renoncer vite à l'occupation de régions allemandes.

Son point de vue est bien simple: elle entend respecter le droit et l'indépendance du voisin, ce voisin fut-il l'ennemie vaincu qui ravagea ses plus riches départements. Mais elle veut aussi que son droit et son indépendance à elle ne soient pas moins respectés, et, pour cela, il importe que le vaincu accomplisse son devoir. Qui la blâmerait d'y veiller?

LE BESOIN DE VERDURE

(Suite de la 2e page)

[illegible]

[illegible] fourrage vert pour les animaux qui grandissent. Le foin de [illegible] est très bon pour donner en hiver.

Il a de plus l'avantage de résister longtemps à une sécheresse. Les meilleures variétés sont la [illegible] Turkestan.

Les betteraves fourragères ou les [illegible] forment [illegible]

[illegible] Il ne faut pas donner les betteraves aux animaux immédiatement après les avoir arrachées, car elles peuvent déranger les intestins lorsqu'elles sont trop fraîches.

Le topinambour et spécialement le topinambour blanc Mammouth de France mérite d'attirer plus d'attention de la part des aviculteurs. Il est prolifique, extrêmement rustique et se cultive à peu près partout et dans toutes les conditions. Les tiges vertes donnent beaucoup d'ombrage, forment une nourriture succulente pour les animaux qui grandissent, les feuilles sont si épaisses qu'elles étouffent les mauvaises herbes; les tubercules se conservent bien, ils sont très bien appréciés pour nourrir les poules pondeuses en hiver et les jeunes poussins au commencement du printemps.

On trouvera des détails sur la culture de toutes ces sortes de verdure dans les bulletins 87 et 88, deuxième série et le feuillet No. 23 que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au bureau des publications, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, Ont.

POINCARE CONSERVE SON POSTE

(Suite de la page 1)

recours et encerrait un message au pays pourquoi un gouvernement, qui jouit de l'appui de la majorité des citoyens, se retirerait au moment où la question vitale des réparations est sur le point de se régler.

DE VIVES CRITIQUES

M. Poincaré a été considérablement critiqué pour l'attitude qu'il a prise dans l'impasse d'hier. Ses adversaires affirment qu'il a jeté du ridicule sur le gouvernement. Quelques-uns de ses plus ardents défenseurs soutiennent que, si la politique étrangère doit primer tout, la politique domestique ne doit pas prêter flanc aux complots de la coulisse et aux pièges parlementaires, surtout quand on considère que les deux politiques ont nécessairement des rapports qui les lient ensemble.

"Notre politique à l'extérieur ne sera que plus forte aux yeux de l'étranger", fait observer l'"Echo de Paris". si notre politique intérieure est plus stable et soustraite aux dangereuses combinaisons dont les radicaux du Sénat viennent de donner un exemple si frappant, au profit de M. Cachin".

LE CABINET DEMISSIONNE

Paris, 25.—Le premier ministre Poincaré et ses collègues du cabinet ont remis hier leur démission au président Millerand, mais celui-ci a refusé de les accepter.

Cette décision du cabinet a été la conséquence du refus du Sénat de faire subir leur procès à Marcel Cochin et aux autres communistes, accusés d'actes illégaux contre la République française. M. Poincaré a informé les correspondants qu'il interprétait le vote du Sénat comme un vote de non-confiance dans le cabinet. Ce vote rend impossible au ministère d'agir contre les complots communistes.

Le cabinet demeure en fonction car M. Millerand soutient que le vote du Sénat ne porte que sur un point de droit et n'a aucun effet politique.

Immédiatement après la séance du Sénat, M. Poincaré a convoqué le conseil des ministres et le premier ministre et ses collègues se rendirent au palais de l'Elysée pour remettre leur démission entre les mains du président.

LA DECISION DU SENAT

Le Sénat siégeant comme tribunal suprême à huis clos à voté à propos du procès des communistes sur les points suivants: 1) Le tribunal peut-il se déclarer lui-même compétent ou incompétent? 3) La question de la compêtence devrait-elle être référée à un comité? 3) Le tribunal est-il compétent?

Le Sénat vota affirmativement sur la première question et négativement sur les deux autres. le premier vote étant de 148 à 104.

Après que le vote fut pris, la Cour suprême formula sa décision comme suit:

La question soumise au tribunal n'est pas de la nature de celles qui sont réservées à son examen; d'oùiln'est pas nécessaire pour le tribunal d'entendre l'enquête. Le procès de M. Cochin et des autres devrait par conséquen être renvoyé devant un tribunal compétent pour être jugé.

A LA CHAMBRE

Le premier ministre Poincaré a dit de nouveau à la Chambre des députés que la France ne réduirait pas sa part des réparations à moins que les dettes de guerre interalliées ne soient annulées et qu'elle resterait dans la Rhur jusqu'à ce qu'elle soit payée. Il a aussi déclaré que l'exploitation des chemins de fer et le transport des produits saisis s'amélioraient dans la Rhur.

FOCH ET WEYGAND

Une collaboration comme celle de Foch et de Weygand est sans exemple dans l'histoire militaire par son intimité et par sa durée.

Elle n'est possible qu'entre des âmes d'une exceptionnelle vertu. Il faut que le subordonné ait assez de noblesse d'esprit pour taire ses initiatives et ses conseils pour fondre sa personnalité dans celle du chef pour ne point rechercher d'autres succès que les siens, d'autre gloire que la sienne. Mais il faut aussi que le chef soit capable d'assez de droiture et d'assez d'affection pour dire toute sa pensée et livrer tous ses secrets pour écouter tous les avis et tolérer toutes les critiques. Une telle collaboration n'est possible que si les deux hommes ont été pénétrés des mêmes traditions vibrent aux mêmes sentiments et communient dans le même idéal.

N'entrez par chez le maréchal: il travaille. Je prends sur moi la responsabilité de ne point le déranger. Et Foch débarassé de toutes ses affaires de détail, eut tous les jours plusieurs heures pour réfléchir devant la carte murale ou devant son papier écolier, la pipe à la bouche et les mains dans les poches, pour méditer en savant et en philosophe, pour penser.

Quel est-ce dernier? Le général l'a-t-il vu? Weygand qu'en pensez vous?" Et Foch eut tous les jours près de lui une amitié sure et un avis impartial. Je suis sur que Weygand n'eut point été Weygand sans Foch je ne crois pas que Foch eut été Foch sans Weygand.

Cette affection virile, ce labeur intime—les soldats qui ont eu le rare privilège d'en être témoins en conserveront l'ineffaçable souvenir, comme d'une chose rare belle. Bien souvent, depuis le mois d'avril 1919. j'ai évoqué les heures passées à Senlis et boulevard des Invalides.

Si des hommes politiques d'une haute intelligence et d'une précieuse culture, d'un patriotisme indiscuté et d'une incomparable expérience, n'ont pas donné tout ce que le pays attendait d'eux—s'ils n'ont connu que les succès partiels et n'ont exercé qu'une action restreinte—c'est qu'ils n'ont pas su choisir, subir et garder un Weygand.

CE QUE LES FEUX D'ETE FONT AU SOL

Notes des fermes expérimentales

Il y a un bon et un mauvais moment pour nettoyer la terre au moyen du feu. Le bon moment est lorsque le sol est humide.

En 1919 le Ministère de l'Intérieur a fait une expérience sur ce sujet dans le nord de l'Alberta. On avait choisi une étendue recouverte de peupliers morts ou en vie, de trois à huit pouces de diamètre, de petits abatis et de broussailles. Le printemps était normal. Dans ces conditions, les frais de défrichements ont été réduits de 80 pour cent par l'emploi du feu, chaud.

Par contre, pendant l'été sec de 1922, d'immenses incendies ont dévasté le pays du nord, détruisant de grandes étendus d'arbres conifères marchands, quelques-unes sur des terres non cultivables, et ce qui est pis, brulant la terre végétale sur des milliers d'acres, laisant un sous-sol brut sur lequel seules certaines légumineuses, comme les vesces, pourraient pousser. Ces sols que lorsqu'ils auront été restaurés par un long procédé d'amélioration, dans lequel le trèfle d'odeur ou mélilot pourrait jouer un rôle important. Les cendres mêmes qui restent après un incendie peuvent être enlevées par le vent ou par les eaux, et lorsque ceci arrive, le sol est d'autant plus appauvri tandis que le sous-sol présente souvent une grande quantité de pierre, difficile à enlever.

Dans certains districts dun pays de la rivière La Paix il y a des côteaux, des monticules pierreux, brulés jusqu'au coeur, ainsi est très mince: tous ces endroits ne produisent que de pauvres récoltes. Il faut de l'humus et beaucoup d'humus pour rendre un sol bien fertile. Les cinq ou six pouces de terre végétable noire fibreuse, qui se trouve à la surface, sont une richesse de principes fertilisants qui attend le laboureur. Brulez cette couche noire, et le sol ne vaut plus rien.

Sur le pardin da la station expérimentale de Beaverlodge il y a une parcelle dont le gazon a été enlevé pour la fabrication d'une couverture par un premier pionnier. Après six années de traitement intensif, avec des applicationa repétées de fumier, cette pièce de terre ne produirait encore pas plus que la moitié d'une récolte de légumes. La crême de la fertilité avait été enlevée.

L'année dernière des milliers et des milliers d'acres ont été ainsi ravagés par le feu. Le long de la ligne Dunvegan, près de Westock, il y a des feux qui brulaient dans une tourbe noire et qui ont réduit les deux pièces de la surface en une couche de cendre floconneuses. Il est possible que l'effet immédiat de ces feux, sur queques sols très riches et tourbeux, soit favorable à la récolte, mais si l'on considère l'avenir, on doit admettre qu'une conflagration de ce genre est tout ainsi destructive qu'un incendie dans un tas de charbon. Les experts en forêts déplorent et à bon droit, les ravages que le feu cause tous les ans au Canada dans les forêts de bois marchand. Mais cette perte de la graisse d'une bonne terre arable est encore plus déplorable.

Nettoyons donc la terre au printemps en prenant les précautions nécessaires pour maitriser le feu, mais, redoutons les feux comme la peste.

W. D. Albright,
Régisseur,
Sous-station expérimentale fédérale de Beaverlodge,
Alberta.

NOUVELLES LOCALES

Mde J. A. Léveillé de Montmartre Sask, Mde Dr S Besner de Manikake P.Q. M. Saul Milord de Abermethey Sask. M. Elzear Milord de Manchester U.S. sont venus voir leur mère Mde O. Milord qui est dangereusement malade.

On demande une fille comme commis de caisse s'adresser à Gibson Gage Epicerie et Boucherie St-Boniface.

A la dernière séance du conseil de ville la somme de $500.00 a été votée au comité de recréation à Norwood Rien pour la partie sud de St-Boniface et un bonus de $50.00 par mois a M. Jones et à M. Meindle.
Meindle. Pour l'entretien de leurs chars c'est un bon prix les taxes vont dimuner de cette manière.

M. Georges et madame Marcoux sont partis ces jours derniers en voyage de noces à Vancouver bon voyage.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu du 29 juin au 3 juillet, au Couvent des Missionnaires Oblates du S.C. et de M.I., à Saint-Charles, Man.

Les jeunes filles désireuses de prendre part à cette retraite voudront bien envoyer leurs noms le plus tôt possible à la Directrice du Couvent

Les retraitantes sont priées d'apporter avec elles leur nécessaire de toilette.

La pension du vendredi soir au mardi matin après déjeuner sera de $5.00